

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAINE 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001123389		1ere Gachée: 14:57 (1)		Date: 30/10/2025 reap291025143407		Zone: TRANSPORT TOI	
Quantité: 8.00 m3		référence commande(2): 03 26 68 25 92				Véhicule:	
client: 410441		DP CONSTRUCTION		11 RUE ANTOINE CHEZY BP 18 51470		M91 8x4 ROUXEL POL	
chantier: 044195		Chalons-en-Champagne		32 Allée de foret 06.30.40.57.78 51000 Châlons-en-Champagne		M91 ROUXEL POLYCA	
ARRIVEE CHANTIER		DECHARGEMENT		DEPART		RETOUR	
convenue réelle		debut fin		chantier		centrale	
15:00				00:00			
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)	
NJB253A280		BPS				XF1	
ciment(type et classe)		Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N				0		C25/30	
appellation commerciale C25/30 XF1 S3 Dm20 CEM2 280							
Propriétés particulières spécifiées							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON				PRE 5480/4700		NOM:	
HAUSSE ENERGIE						signature du client:	
REP							
ajout d'ingrédients sur chantier(9):				signature:			
type et quantité:							
demandeur:							

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1